

faire. Je ne suis pas sans inquietude à l'égard des papiers de famille, qui sont chez Mad^e. notre mere et que l'on m'a pressé cy devant nombre de fois a travailler a notre partage de famille. Je me suis adressé à Melle notre soeur Josèphe pr. les avoir, parmi deux inventaires, au bas dequel je luy aurois donné mon reçu, au moyen duquel j'aurois toujours été obligé de les reproduir. — Mais n'ayant pu tirer aucune raison de cette soeur, qui me nie de les avoir, sans se souvenir quelle ma dit nombre de fois, quelle en avait oté la clef à Made. notre mere et qu'elles les avait pris en sa garde.

Je vous prie donc, Madame ma tres chere soeur, de bien vouloir en parler à notre frere Jean Louis et à notre dte. soeur, pour qu'ils s'en fassent faire un inventaire par le notaire SPYR, que je paierai, de me les remettre de suite sous mon recepisé, s'ils ne veulent pas etre arrêtés avec leur partage, lorsqu'il plaira à Dieu de disposer de Made. notre chere mere. Ledit partage ne pouvant se faire valablement sans lesdits papiers, et je ne pourroi, le cas chéant y travailler qu'après les avoir obligé de me les remettre. Et au cas de refus, je ne scais pas s'il ne conviendrait pas pr. les interets de la famille, vu le triste etat de Made. notre mere, de demander d'avance qu'ils soient inventoriés et mis en sureté, parmi expurgation.

Ma femme et mes enfants vous font mille tr. hon. compliments. Permettez qu'avec eux je présente mon respect à Made. notre chere mere, et bien des compl. a Mr. notre frere et à Melle notre soeur, tandi qu'en vous attendant ici j'ai l'honneur d'etre avec autant de fidel attachement que de veritable amitié, Made. Made. et t. h. soeur

v. t. h. et t. c. frere
J. H. De Zievel

Esprit méthodique, il va jusqu'à s'adresser à Mr. D'URBAIN, Chevalier du Saint-Empire Romain et agent de l'Etat de la Province de Luxembourg à Vienne. Cette lettre n'est pas datée, mais a été écrite également de Bettembourg, vraisemblablement le 7 octobre 1750.

Elle est curieuse, car le baron y mêle les affaires des Etats et les siennes propres :

M.

Comme vous n'avez jusque ici repondu a celle que je me suis donné l'honneur de vous écrire le 16 aout dr. permettez Mr., que je vous en demande des nouvelles en m'y referant.

Je viens d'apprendre de Bruxelles que l'avis demandé par S. M. Imp. et R. sur la requete de l'Etat Noble tendant d'avoir un nouveau reglemt. pour les recipiandaires audit Etat n'est encore pas rendu, et comme je fais état de partir dans peu de jours pr. Bruxelles, je vous manderai d'abord à mon arrivé à Bruxelles à quoi est resté cette affaire.